

# CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ EN CLINIQUE DU TRAVAIL

Se former tout au long de la vie  
*Le savoir progresse, vous aussi...*



## PROFESSIONNALISER LES INTERVENANTS EN SANTÉ MENTALE AU TRAVAIL

**Créer un socle de base d'outils et de compétences professionnelles pour prendre en charge les affections mentales liées au travail** et ainsi professionnaliser les intervenants en santé mentale au travail : tel est l'objectif de ce nouveau certificat unique en Belgique francophone organisé dès janvier 2021\* par la Faculté de Psychologie, Logopédie et Sciences de l'Éducation de l'Université de Liège (service ValoRH), en collaboration avec le CITES Clinique du stress et du travail (ISoSL).

En effet, aujourd'hui, les professionnels de la santé au travail rencontrent des nouvelles pathologies mentales liées au travail. Elles témoignent de problématiques souvent très complexes nécessitant des compétences spécifiques pour les appréhender.

### Une approche clinique et pédagogique

Pour atteindre cet objectif, ont été créés, entre autres, un **référentiel de compétences du clinicien du travail** ainsi qu'un **dispositif pédagogique de formation en clinique du travail** comprenant un programme de **pédagogie active** centré sur l'analyse de témoignages filmés.

Plus spécifiquement, le dispositif pédagogique se base sur 8 vignettes cliniques complètes comprenant : (1) le récit de vie d'un travailleur en souffrance, (2) la description de la prise en charge par un professionnel qui offre un cadre d'analyse et axe son approche autour de points de passage obligés, (3) un regard croisé pluridisciplinaire des cas cliniques, et (4) la mise en place de classe inversée où le participant apporte un cas clinique et construit le diagnostic et la prise en charge sur base des vignettes et d'un système documentaire mis à disposition des participants via une bibliothèque virtuelle.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

Le certificat prévoit **16 journées de formation** (8 duos vendredi-samedi) réparties en cinq modules pour un total de **40 crédits** :

- ▶ **Module 1** : Conceptualisation de la clinique du travail et considérations éthiques.
- ▶ **Module 2** : Cadre réglementaire autour de la protection sociale du travailleur en souffrance.
- ▶ **Module 3** : Analyse clinique des situations de souffrance au travail : focus sur le travail selon les approches sociologique, systémique et psychodynamique du travail.
- ▶ **Module 4** : Analyse clinique des situations de souffrance au travail : apports de la psychopathologie générale et de la psychopathologie du travail.
- ▶ **Module 5** : Prise en charge des affections mentales liées au travail : prévention primaire, maintien/retour dans l'emploi et/ou transition professionnelle.

La formation se déroulera à **Liège** sur le site du CITES Clinique du Travail (ISOSL) le vendredi et à la Faculté de Psychologie, Logopédie et Sciences de l'Éducation le samedi **à partir du vendredi 15 janvier 2021 et jusqu'au samedi 8 mai 2021\***.

**Programme complet prochainement disponible sur**  
[www.programme.uliege.be/info/clinique-travail](http://www.programme.uliege.be/info/clinique-travail)

## ÉVALUATION

L'évaluation (8 crédits) se construira au fil et à mesure des modules de formation grâce à un portfolio construit autour d'un cas clinique apporté par le participant. Quatre journées d'évaluation (les vendredis 04/06, 11/06, 18/06 et 25/06/2021) sont prévues ; le participant devant a minima participer à une journée, celle qui prévoit sa présentation du cas clinique. Chaque participant est cependant libre de participer aux quatre journées d'évaluation s'il ou elle le souhaite.

## À QUI S'ADRESSE LA FORMATION ?

Cette formation s'adresse à des professionnels de la santé ayant des profils de base très différents : Psychologues du travail, Psychologues cliniciens, Médecins du travail, Médecins généralistes, Médecins conseil, Psychiatres.

## CONDITIONS D'ACCÈS

### ► CONDITIONS D'ADMISSION

L'accès au certificat est accordé sur base d'une analyse de CV / dossier par un jury d'admission. Les diplômes requis sont les suivants : master en Sciences Psychologiques ; master spécialisé en Médecine du Travail ; master spécialisé en Psychiatrie ; master en Médecine générale ; master spécialisé en Médecine physique et réadaptation.

Outre le diplôme requis, il est nécessaire d'avoir une expérience professionnelle, idéalement une expérience de pratique clinique.

D'autres profils que ceux listés ci-dessus sont susceptibles d'être acceptés (e.g. Sociologie ou Kinésithérapie si la formation/l'expérience est en lien avec la souffrance au travail).

### ► COÛT

Le coût de la formation s'élève à 3.900 euros par participant.

## INSCRIPTION

Les candidats sont invités à manifester rapidement leur **intérêt de participation par un e-mail** adressé au Professeur Isabelle Hansez ([ihansez@uliege.be](mailto:ihansez@uliege.be)) avec en copie Madame Céline Leclercq ([celine.leclercq@uliege.be](mailto:celine.leclercq@uliege.be)) qui vous donnera les informations de modalités d'inscription auprès du service d'inscriptions de l'ULiège.

Un minimum et maximum de 16 participants est requis pour l'organisation du certificat.

## CONTACTS

### Responsable académique

Professeur Isabelle HANSEZ  
[ihansez@uliege.be](mailto:ihansez@uliege.be)

### Coordination du certificat

Céline LECLERCQ (Chercheuse doctorante ULiège)  
[celine.leclercq@uliege.be](mailto:celine.leclercq@uliege.be)  
Anne BURLET (coordinatrice ISO SL)  
[a.BURLET@isosl.be](mailto:a.BURLET@isosl.be)

### Responsable ISO SL

Docteur Pierre FIRKET  
[pierre.firket@me.com](mailto:pierre.firket@me.com)



\*Certificat organisé à partir de janvier 2021, sous réserve d'approbation de l'ARES